

De Cayenne au Quai des Brumes

*

Appel à contributions (31 mars 2017)

**

La revue *Aden. Paul Nizan et les années trente* lance comme chaque année à la même période son appel à contribution pour son numéro à paraître dans un an et demi. Elle continue ainsi son **exploration des années 1930** et particulièrement des voix méconnues ou inconnues de la période, et ce, dans une perspective internationale.

Elle consacrera la majeure partie de son n° 16 à la problématique suivante : « **De Cayenne au Quai des Brumes** ».

**

Les années 1930 sont marquées par une actualité judiciaire ou criminelle fournie, avec entre autres faits notables pour la société française l'affaire Stavisky en 1934, le parricide de Violette Nozière ou bien encore la poursuite du débat sur le régime carcéral qui aboutit à la promesse de la fermeture du bagne de Cayenne en 1938. De plus, les années trente sont aussi celles où l'emprisonnement « politique » ressurgit, que ce soit avec les déportations puis les procès de Moscou en U.R.S.S, les camps de concentrations naissant en Allemagne nazie ou encore les camps de réfugiés espagnols en France métropolitaine et en Afrique du Nord.

Les crimes, les truands, la pègre et les bas-fonds s'inscrivent dans le paysage littéraire et médiatique. Gaston Gallimard lance en 1928 le magazine *Déetective*, les quotidiens se passionnent pour les meurtres sanglants et, dans un registre différent, la revue *Bifur* accueille une rubrique « faits divers ». Au cinéma aussi, le crime fait école, aussi bien dans les films de la veine dite du « réalisme poétique » (on pense ici au *Crime de Monsieur Lange* tout comme au *Jour se Lève*) que dans les films de « pègre ». Bref, il est plus d'une façon d'envisager et d'explorer les « bas-fonds ».

Suivant le principe qui nous anime et dont tous nos numéros à partir du cinquième¹ peuvent témoigner, nous souhaitons traiter de **toutes les sensibilités de la gauche, et ce, dans une perspective internationale**.

Notons qu'on privilégiera pour ce numéro **les matériaux romanesques, cinématographiques et journalistiques au travers d'approches historiques ou littéraires**.

**

Chaque article doit comporter **20.000 signes minimum et 35.000 signes maximum**.

Il doit être rendu *sans aucune marge et mise en page*, en format Word ou RTF *exclusivement*, en police Times New Roman *impérativement* et en caractère 12, les notes devant être en bas de page et dans la même police.

Il doit, enfin, être d'une tenue irréprochable tant dans le style que dans la problématique mise en place.

Tout article ne respectant pas ces conditions ne sera pas considéré.

Veillez à bien vérifier ces différents points avant de nous soumettre votre article.

*

¹ Voir les sommaires de nos numéros sur notre site internet : <http://www.paul-nizan.fr/> La revue *Aden* paraît chaque année au mois d'octobre, lors du Salon de la Revue.

L'article doit parvenir en fichier-joint à Anne Mathieu (matan@infonie.fr), Directrice de la publication, pour la fin mars 2017, **délaï à respecter scrupuleusement**.

*

Il est conseillé de faire préalablement une proposition de sujet, auprès de la Rédaction, par l'intermédiaire de cette même personne (matan@infonie.fr).

La revue *Aden*.
<http://www.paul-nizan.fr/>

*

La revue Aden est co-éditée par Encrage éditions et distribuée par Les Belles Lettres.

*

Rédaction

Directrice de publication : Anne Mathieu

Adjoint à la Rédaction : Gilles Vergnon

Conseillers de la Rédaction (à partir de juillet 2016) : Maurice Arpin, Pierre-Frédéric Charpentier, Pierrick Lafleur, Guy Palayret

Rubrique « Textes et Témoignages retrouvés » (à partir de juillet 2016) : Sophie Kurkdjian

Rubrique « Comptes rendus » : Fabrice Szabo

Rubrique « Réception de Nizan » : Laurence Ratier

Photos : Xavier Nerrière.

Illustrations

Samuel Badaud.

Comité de Lecture (outre la Rédaction)

Patrice Allain, Yves Ansel, Michel Bertrand, Jacques Deguy, Gilles Kersaudy, Sophie Kurkdjian, Mathilde Lévêque, Jean-Luc Martinet, Pascal Ory, François Ouellet, Romain Piana, Bernard Pudal, Anne Renoult, Marleen Rensen, Àngels Santa, Pere Solà.